

Charte vie privée / vie professionnelle

La **charte vie privée / vie professionnelle** adoptée par ALTEAM et BIA Consulting a pour objet de témoigner de son engagement en faveur d'un équilibre vie privée et vie professionnelle au sein de son organisation.

En vertu de cette charte, ALTEAM et BIA Consulting s'engagent à :

- Eviter de solliciter les collaborateurs le week-end, le soir ou pendant les congés sauf à titre exceptionnel.
- Limiter les envois de mails hors des heures de bureau ou le week-end.
- Disposer d'une charte de télétravail pour définir les conditions de recours et de mise en place de ce dispositif au sein d'ALTEAM et BIA Consulting.
- Veiller à la prise de congés de tous les collaborateurs.
- Rester courtois, écrire intelligiblement et ne mettre en copie que les personnes directement concernées.
- Planifier les réunions dans la plage 9h-18h, sauf urgence ou activités spécifique.
- Valoriser dans son discours et faciliter par ses pratiques l'équilibre de vie et le bien-être au travail.
- Alerter ses collaborateurs sur le droit à la déconnexion et risques psychosociaux liés au télétravail.